



# LE DEVOIR

## LA FRANCE ATTEND LE DUEL HOLLANDE-AUBRY



S'exprimant dimanche à l'occasion de la primaire socialiste en France, François Hollande s'est positionné comme le «candidat du changement», alors que Martine Aubry répétait que «face à la droite dure, il faut une gauche dure». Ils s'affronteront au second tour, dimanche, et rien n'est joué d'avance.

## Le jeu reste ouvert chez les socialistes

### Une petite révolution démocratique a marqué le premier tour de l'élection primaire au PS, qualifiée de «moment historique»

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Difficile de dire quel fut le principal gagnant de cette élection primaire qui a mobilisé dimanche 2,5 millions de Français. Était-ce François Hollande, le candidat arrivé en tête (39 %), mais qui n'est pas parvenu à creuser l'écart de plus de 10 % devant Martine Aubry (31 %) ? Était-ce le candidat-surprise, celui de la «démondialisation», Arnaud Montebourg (17 %), qui serait devenu le *king maker* de cette primaire ? Ou était-ce tout simplement la démocratie ?

Les analystes de droite comme de gauche s'entendaient hier pour saluer cette élection inédite en France, inspirée des primaires américaines et italiennes, qui a mobilisé un nombre inespéré de citoyens. Le politologue Gérard Grunberg n'hésitait pas à parler d'«un moment histo-

rique de la V<sup>e</sup> République». Toute la journée de dimanche, les bureaux de vote ont été aussi acharnés que pour une élection européenne. Ils étaient ouverts à tous les électeurs inscrits qui acceptaient de signer une déclaration et de verser un euro. Le PS a ainsi amassé 3,5 millions d'euros. Un peu partout, on faisait la queue, à tel point que le système prévu pour acheminer les résultats a connu de nombreux ratés.

#### Montebourg fait durer le suspense

Au-delà de cette victoire démocratique qui pourrait bien forcer la droite à faire de même la prochaine fois, l'avance du favori François Hollande est loin de lui assurer une victoire certaine

dimanche prochain. Hier, le jeu restait entièrement ouvert. Dans le camp de l'ancien secrétaire général du Parti socialiste et député de Corrèze, l'inquiétude venait surtout du score élevé d'Arnaud Montebourg, dont les électeurs pourraient faire la différence. En distançant largement l'ancienne candidate à la présidentielle Ségolène Royal (7 %) et Manuel Valls (6 %), Montebourg a été la surprise de ce scrutin.

Hier soir, l'ex-candidat a prolongé le suspense en refusant de se prononcer en faveur de l'un des deux favoris dont il a répété qu'ils étaient «les deux faces d'une même pièce». Il leur écrira une lettre et, suivant

À droite, le succès de la primaire socialiste cause un malaise

VOIR PAGE A 10: SOCIALISTES

## Le Wapikoni mobile, fleuron du Canada!

### Ottawa invite Manon Barbeau à présenter à l'étranger un projet auquel il a coupé les vivres...

MARCO BÉLAIR-CIRINO

À la demande du ministère des Affaires étrangères, l'instigatrice du Wapikoni mobile, Manon Barbeau, a pris part à une table ronde Union européenne-Canada afin de présenter le studio ambulant qu'elle a mis sur pied pour permettre à des jeunes autochtones de s'exprimer par l'entremise de créations audiovisuelles et musicales. Et ce, même si Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) a torpillé sa huitième année en lui coupant les vivres plus tôt cet été.



Manon Barbeau qualifie la situation de «paradoxe»

La cinéaste a pris part la semaine dernière à un forum regroupant notamment des représentants de plus de 20 États membres de l'Union européenne, afin d'«échanger sur de bonnes pratiques, des modèles de politiques et d'expériences dans l'Union européenne et le Canada dans le secteur de la politique de la jeunesse» à Helsinki, en Finlande.

Elle était aux côtés d'un représentant de *L'apathie, c'est plate*, un groupe qui emploie l'art, les médias et la technologie afin d'impliquer davantage les jeunes dans la politique canadienne.

Manon Barbeau ne s'enorgueillit pas de cette

VOIR PAGE A 10: WAPIKONI



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

ALOUETTES

## Anthony Calvillo devient le meilleur passeur de l'histoire de la LCF

■ À lire en page B 5

VIOLENCES AU CAIRE

## Craintes d'une aggravation des tensions en Égypte

■ À lire en page B 1

■ La chronique de François Brousseau, page B 1: Nuages sur la révolution

L'ENTREVUE

## Un musée à faire grandir

### Line Ouellet prend la barre du Musée national des beaux-arts du Québec au début d'un grand chantier

JÉRÔME DELGADO

La voix posée, l'air naturel, Line Ouellet semble d'un calme désarmant. Elle vient pourtant d'hériter d'un poste chaud, celui de directrice générale du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ). L'ancien «Musée de la province» est en voie d'être transformé par une nouvelle architecture, la plus fastueuse de son histoire.

Diriger un musée? Ni fantasme ni *ego trip*, assure-t-elle. Plutôt le résultat d'un engagement envers une cause, une institution. Et sa manière est celle de la discrétion.

«J'écoute, je prends note, je guide aussi. Mais j'ouvre, j'embarque beaucoup de gens. On est en autobus», s'exclame-t-elle d'un rare rire.

Sereine, Line Ouellet. Il faut dire qu'elle assurait l'intérim depuis avril et le départ abrupt de sa prédécesseure, Esther Trépanier. Lorsqu'elle nous reçoit fin septembre, dans son pied-à-terre montréalais, dix jours seulement se sont écoulés depuis sa nomination officielle.

Elle élèvera à l'occasion le ton, murmure dans une attitude presque zen. Visiblement, prendre les rênes d'un musée, fût-il celui qui s'apprête à doubler sa superficie, ne la bouleverse pas.

«Je réfléchis en termes de satisfaction, de plaisir au travail, d'intérêt, de découvertes», dit celle qui assure n'avoir jamais rêvé au poste de directrice générale. Ses nouvelles fonctions ne semblent



IDRA LABRIE MNBAQ

La directrice générale du Musée national des beaux-arts du Québec, Line Ouellet

VOIR PAGE A 10: MUSÉE

DROITS D'AUTEUR ET ÉDUCATION

## Encore moins de revenus pour les auteurs?

### L'élargissement du concept «d'utilisation équitable» pourrait coûter 10 millions aux créateurs

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec le rappelle mercredi dans une étude: avec 65 % des auteurs qui gagnent moins de 5000 \$ par année, écrire au Québec est bien plus une vocation qu'une profession. Et le projet de loi C-11, qui réforme le droit d'auteur, pourrait bien aggraver le problème en annulant les redevances versées aux auteurs pour l'utilisation de leurs œuvres dans le milieu scolaire, craint-on.

L'école de la gratuité prônée par C-11 aura ainsi un prix pour les créateurs dont les œuvres servent à éduquer les élèves québécois: jusqu'à 10 millions de pertes de revenu par année, évalue la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction, Copibec. Et ce, parce que le projet de loi propose l'élargissement du concept d'utilisation équitable et non commerciale d'une œuvre aux domaines de l'éducation et de la parodie.

Cela veut essentiellement dire que les auteurs de textes dont des extraits sont utilisés en classe ou photocopiés dans des recueils de notes ne

VOIR PAGE A 10: AUTEURS

### INDEX

42	4
78331310283010	7
Annances.....	B 7
Avis publics..	B 8
Culture.....	B 10
Décès.....	B 7
Économie.....	B 6
Éditorial.....	A 8
Idées.....	A 9
Météo.....	B 5
Monde.....	B 1
Mots croisés..	B 5
Sudoku.....	B 6
Télévision.....	B 9

## ACTUALITÉS

EN BREF

**Terre-Neuve: les conservateurs vers un troisième mandat**

Saint-Jean — La première ministre sortante de Terre-Neuve-et-Labrador semble avoir réussi à faire oublier son prédécesseur, l'un des plus populaires leaders politiques que le Canada ait connus, alors que de récents sondages laissent présager une victoire des conservateurs, aujourd'hui. Kathy Dunderdale avait repris le flambeau de Danny Williams en décembre dernier, le politicien au tempérament bouillant ayant décidé de retourner à sa carrière d'homme d'affaires. À la dissolution de l'Assemblée, les conservateurs comptaient 43 députés, comparativement à 4 libéraux et 1 néodémocrate. Une victoire à l'issue du scrutin représenterait, pour les progressistes conservateurs, une troisième majorité parlementaire consécutive depuis 2003. Mais ce serait aussi la première fois qu'une femme occuperait le poste de premier ministre dans cette province. — *La Presse canadienne*

**Une marche pour l'indépendance le 29 octobre**

Plusieurs groupes souverainistes s'uniront le 29 octobre prochain, à Montréal, pour participer à une grande «Marche de l'indépendance». Le coordonnateur de l'organisme «Cap sur l'indépendance», l'ancien ministre péquiste Gilbert Paquette, veut que cette manifestation soit «unitaire, non partisane et pacifique». Selon lui, les combats pour la démocratie, l'environnement, le développement durable, la justice sociale, la culture et le français passent par l'indépendance du Québec. Gilbert Paquette souhaite que tous les indépendantistes, quels que soient les mouvements ou les partis auxquels ils appartiennent, se joignent à la marche. Elle se déroulera place du Canada, que les manifestants entendent rebaptiser symboliquement «place de l'Indépendance». Les porte-parole de l'événement seront l'artiste Sébastien Ricard, du groupe Loco Locass, et la comédienne Catherine Dorion. Cap sur l'indépendance a pour objectif de réaliser une campagne citoyenne permanente pour l'indépendance du Québec. Ce réseau a été lancé à l'occasion de la Journée nationale des patriotes, en mai dernier par un rassemblement d'environ 1000 personnes. Il regroupe actuellement 22 organisations indépendantistes et nationalistes, dont les Jeunes Patriotes, le Réseau de résistance du Québécois, les Aînés pour la souveraineté, et le Conseil de la souveraineté du Québec. — *La Presse canadienne*

AFGHANISTAN

**L'ONU dénonce la torture des prisonniers**

Les services de renseignement afghans (NDS) et la Police nationale afghane (ANP) torturent systématiquement leurs prisonniers — y compris les mineurs —, dans quelques-unes de leurs prisons, s'alarme l'Organisation des Nations unies dans un rapport rendu public hier.

La mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua) dit avoir des «preuves» que des responsables de ces services «torturent systématiquement des prisonniers pour obtenir des confessions et des informations» dans cinq de leurs centres de détention. Les détenus y sont notamment pendus par les poignets aux murs ou aux plafonds, frappés avec des tuyaux en plastique, des câbles électriques ou des bâtons, le plus souvent sur les plantes des pieds, précise-t-elle. Ils y sont également soumis à des décharges électriques, maintenus de force dans des positions de stress debout ou menacés de violences sexuelles, et on leur arrache parfois les ongles des orteils.

Les prisonniers sont également souvent cagoulés, les yeux bandés et privés de soins, fait savoir l'ONU, qui a recensé au moins un prisonnier afghan tué par la torture à Kandahar en avril 2011.

Le rapport se fonde sur des entretiens avec 379 détenus en attente de procès dans 47 centres de détention au pays, menés entre octobre 2010 et août 2011. Celui-ci conclut que 46 % des 273 prisonniers interviewés qui avaient été détenus par le NDS «avaient subi des techniques d'interrogatoire» semblables à la torture, alors que «la torture est systématiquement utilisée dans un certain nombre de prisons du NDS».

**Dégradants et inhumains**

D'autre part, plus d'un tiers des 117 prisonniers interrogés après avoir été détenus par l'ANP «ont subi des traitements équivalents à de la torture ou cruels, dégradants ou inhumains», ajoute-t-il.

La Manua a interrogé 89 détenus qui ont été capturés par des forces militaires internationales avant d'être transférés aux NDS ou à l'ANP. Dix-neuf d'entre eux ont été torturés dans les geôles des NDS et trois dans celles de l'ANP, indique-t-elle.

À l'instar du Royaume-Uni, le Canada a mis fin aux transferts de détenus vers les centres de détention des NDS à Kandahar et à Kaboul à divers moments au cours des dernières années, note la



MAMOON DURRANI AFP

**Une prison de Kandahar**

Manua. «Ces États ont mis en œuvre des programmes de surveillance post-transfert leur permettant de suivre le traitement des détenus de leurs forces armées qui ont été remis aux autorités afghanes.»

Le gouvernement afghan a rejeté la plupart de ces accusations, mais a reconnu du bout des lèvres l'existence de certaines atteintes aux droits des détenus. Il a ajouté que des mesures seraient prises pour éviter d'éventuels problèmes à l'avenir. «Les méthodes de torture telles que l'électrocution, la menace de viols, le fait de s'en prendre aux parties génitales, etc., sont des méthodes qui n'ont absolument pas cours à la DNS», soutient le gouvernement.

Dans leur communiqué, les autorités soulignent que certains rebelles islamistes en détention pourraient proférer de fausses accusations pour discréditer le gouvernement. Le ministère de l'Intérieur juge en revanche «évident [...] que les conclusions du rapport ne peuvent pas être totalement rejetées/démenties».

Le représentant de l'ONU en Afghanistan, Stefan de Mistura, a déclaré que la torture n'était pas une pratique institutionnalisée ni soutenue par le gouvernement. La Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), placée sous le commandement de l'OTAN, dit avoir été informée en septembre des conclusions de la Manua. Elle a en conséquence aidé le gouvernement afghan à mettre au point un plan de lutte contre la torture.

*Le Devoir*  
D'après l'AFP et Reuters

Rédaction de discours

**D'anciens scribes sont divisés sur le départ de Servant**

JONATHAN MONTPETIT

La confrérie des anciens rédacteurs de discours, ces êtres invisibles mais puissants qui peuvent parfois causer la perte d'un gouvernement ou lui permettre de survivre à une crise par la seule force de leurs mots, est divisée sur la décision d'un des leurs de quitter ses fonctions.

Patrick Servant, le rédacteur des discours de Jean Charest, a récemment démissionné, se disant mal à l'aise de défendre le refus du gouvernement de former une commission d'enquête sur la construction. «C'est devenu une question de conscience», a-t-il affirmé sur les ondes de Radio-Canada.

Sa décision a suscité à la fois des critiques et des éloges de la part de ceux qui ont déjà exercé sa profession. D'anciens rédacteurs de discours interviewés par *La Presse canadienne* ont indiqué que les différents internes étaient normaux, mais que ces désaccords doivent être soulevés en privé.

Le choix de M. Servant a été salué par Jean-François Lisée, qui a été au service des anciens premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard. Il lui a écrit une lettre ouverte sur son blogue pour lui dire qu'il le comprenait. M. Lisée y a même raconté l'histoire de sa propre démission. En 1999, de moins en moins d'accord avec Lucien Bouchard, sur la stratégie à suivre pour permettre au Québec d'accéder à l'indépendance, M. Lisée s'était un jour senti malade en l'écoutant prononcer un de ses discours. «J'étais mal. Physiquement atteint. Il m'était impossible d'écrire un autre texte comme celui-là. J'ai su à ce moment précis que je devais partir», a-t-il écrit.

Scott Reid, un ancien scribe de Paul Martin, a affirmé qu'il pouvait comprendre sa situation, mais a soutenu qu'il avait enfreint une loi non écrite en attirant l'attention sur lui. M. Reid a indiqué qu'il existait des règles, la première étant: «on n'existe pas». «Mon problème avec le rédacteur de M. Charest n'est pas qu'il ait quitté [son poste], c'est plutôt de l'avoir annoncé et d'en avoir dit les raisons en public.»

L'ancien rédacteur de Brian Mulroney, L. Ian MacDonald, croit lui aussi que les scribes doivent éviter les feux de la rampe. «C'est mauvais signe lorsque le personnel politique commence à établir les politiques.» Si on est en désaccord avec son patron, on doit le faire avec la plus grande discrétion et la plus grande attention, ajoute-t-il.

*La Presse canadienne*



Le commandant et son équipage vous souhaitent un très agréable voyage d'affaires à destination de Paris, Genève, Dubaï...plus de 900 villes qui vous permettent de profiter de l'un des premiers réseaux aériens mondiaux avec nos partenaires SkyTeam.



# ACTUALITÉS



## Photo de famille canadienne



CHANTAL HÉBERT

La première chose qui frappe au sujet de la photo de famille des premiers ministres provinciaux, tel qu'on peut la reconstituer à la faveur de la conclusion en rafale d'une série de scrutins et de courses au leadership, c'est combien ses membres se ressemblent. La seconde, c'est combien peu ils ressemblent à Stephen Harper.

Six mois après la victoire fédérale majoritaire du 2 mai, le gène conservateur militant dont se revendique le premier ministre actuel est en régression dans les provinces. Cela inclut l'Alberta, le terreau de la droite qui est actuellement installée aux affaires pour quatre ans à Ottawa.

Dans cette province, la première ministre nouvellement désignée, Alison Redford, s'est inscrite en faux avec la mouvance conservatrice pure et dure au cours de sa campagne au leadership. En matière de filiation politique, elle se réclame de Joe Clark plutôt que de Stephen Harper. Elle a été élue leader du Parti conservateur de l'Alberta à la faveur d'un suffrage universel des membres de sa formation il y a une dizaine de jours.

En Colombie-Britannique, où le Parti libéral au pouvoir est essentiellement une coalition de centre droit, Christy Clark, choisie plus tôt cette année en remplacement du premier ministre Gordon Campbell, avait davantage d'accointances avec le PLC qu'avec les conservateurs fédéraux. Jusqu'à sa démission, M. Campbell avait été le plus solide allié provincial de Stephen Harper. Ce n'est pas le cas de sa successeuse.

Aujourd'hui, les électeurs de Terre-Neuve-et-Labrador vont aux urnes. Si la tendance observée dans les sondages se maintient, la chef conservatrice Kathy Dunderdale va rejoindre ses collègues de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba dans le club des premiers ministres réélus en 2011.

Malgré la diversité des étiquettes politiques des uns et des autres, Mme Dunderdale va se retrouver en pays de connaissance.

Entre les libéraux Dalton McGuinty et Robert Ghiz et le néodémocrate Greg Selinger, les trois gagnants des scrutins de la semaine dernière, on chercherait en vain des distinctions idéologiques fondamentales. Comme Kathy Dunderdale, Alison Redford et Christy Clark, ils appartiennent au clan progressiste canadien au sens large.

Au pouvoir, ils ont gardé le cap sur le centre. Contrairement à la mouvance dominante du Parti conservateur fédéral, ils ne voient pas l'activisme gouvernemental comme un fléau à éradiquer. S'ils devaient choisir, leurs cœurs, contrairement à celui du premier ministre Harper, pencheraient davantage à gauche qu'à droite.

En rétrospective, la victoire majoritaire de Jean Charest au Québec au beau milieu de la tourmente économique en 2008 était annonciatrice de la tendance électorale actuelle. Et la recette Charest a fait école aussi bien à Ottawa qu'en Ontario et ailleurs.

Le printemps dernier, les conservateurs de Stephen Harper ont fait mouche en martelant le thème de la stabilité. Il s'agissait d'une version adaptée du slogan des deux mains sur le volant du premier ministre québécois.

Cet automne, le même thème vient de permettre à une brochette de premiers ministres sortants d'avoir raison de l'usure du pouvoir. Dans certains cas, leur victoire était presque inespérée.

Il y a cent jours, les libéraux de l'Ontario et les néodémocrates du Manitoba semblaient voués à un aller simple à l'abattoir électoral. En début de campagne, M. McGuinty disputait le titre de champion provincial de l'impopularité à Jean Charest.

Au bout du compte, l'incertitude ambiante sur le front de l'économie et le désir de stabilité qui en résulte a eu raison du goût du risque et du changement. Un nombre important d'électeurs qui avaient reconduit les conservateurs au pouvoir à Ottawa en mai ont renvoyé l'ascenseur du pouvoir à des partis différents dans les provinces en octobre.

Le premier ministre Harper est finalement en terrain glissant quand il interprète sa victoire majoritaire comme un triomphe des valeurs conservatrices dont il se fait le champion.

Depuis cinq ans, la gouvernance économique des conservateurs fédéraux a été plus pragmatique qu'idéologique, en particulier dans la foulée de la crise parlementaire de 2008. Il s'agissait d'une approche obligée à la lumière de la situation minoritaire du gouvernement.

Ce pragmatisme a désolé les croyants conservateurs qui ont accusé le gouvernement Harper d'avoir vendu son âme. Tout indique néanmoins qu'il a davantage contribué au succès électoral de Stephen Harper que son credo de droite.

Mais, dans le même ordre d'idées, la thèse qui voudrait que le scrutin du 2 mai ait donné lieu une grande dérive canadienne vers la droite qui marginalise le Québec résiste tout aussi mal à l'analyse des rebondissements provinciaux.

Ils ne s'entendent certainement pas sur tous les sujets, mais dans l'ensemble, ses homologues provinciaux évoluent dans la même zone de confort progressiste que le premier ministre du Québec. Dans les faits, ce n'est pas Jean Charest, mais bien Stephen Harper qui détonne le plus dans la plus récente photo de famille fédérale-provinciale.

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star. [chebert@thestar.ca](mailto:chebert@thestar.ca)



Jean Charest, lors de la présentation en mai de son projet de développement du Grand Nord

### Plan Nord

## Des activités industrielles même en zones protégées ?

SYLVAIN LAROCQUE

Barcelone, Espagne — L'idée de protéger de toute activité industrielle la moitié de la superficie couverte par le Plan Nord est encore floue, a reconnu le premier ministre Jean Charest, hier.

En point de presse à Barcelone, où il effectue une mission visant entre autres choses à faire la promotion de ce vaste projet, M. Charest a soutenu que l'objectif de protéger 50 % du territoire situé au nord du 49e parallèle était ambitieux. «C'est un concept nouveau, a-t-il déclaré. Il faudra définir comment on le fait. Par exemple, on sait qu'on ne prendra pas 50 % du territoire pour le trancher du haut vers le bas. Il faut protéger ce qu'on appelle des "provinces naturelles" sur le plan de la biodiversité.»

Le premier ministre n'a pas exclu que de l'exploitation forestière puisse se faire dans les zones protégées, comme l'a avancé la semaine dernière Léopold Gaudreau, sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement.

Jean Charest a en revanche rejeté la possibilité d'autoriser l'exploitation minière dans ces zones, une éventualité pourtant évoquée la semaine dernière par son ministre de l'Environnement, Pierre Arcand. «Si on déclare une aire protégée et qu'on découvre une mine de diamants, qu'est-ce qu'on fait avec ça?», avait lancé le ministre.

Dans un courriel, l'attachée de presse de M. Arcand, Sarah Shirley a assuré hier que son patron n'avait parlé que «de l'importance de bien choisir les zones de protection afin de ne pas se retrouver en conflit d'usages, car justement il n'y aura pas d'exploitation en zone protégée».

Une chose est sûre, le gouvernement n'entend pas atteindre de sitôt l'objectif de protéger 50 % du territoire du Plan Nord. «C'est un défi, a admis M. Charest. Quand on a un territoire qui fait deux fois la superficie de la France et qu'on dit qu'on va en protéger 50 %, ce n'est pas rien. On ne fera pas ça du jour au lendemain, mais on va le faire comme il faut.»

Entre-temps, Jean Charest devra peut-être adapter son message. Quand il vante les mérites du Plan Nord à des gens d'affaires du Québec et d'ailleurs, il cite souvent des propos émanant de l'International Boreal Conservation Campaign (IBCC). En mai, les responsables de cette initiative américaine avaient qualifié le projet de «plus importante politique de conservation du territoire de l'histoire». Or, indignés par ce qu'ils considèrent comme une volte-face du gouvernement dans ce dossier, l'IBCC et son pendant canadien, l'Initiative boréale canadienne, viennent d'écrire à M. Charest pour le presser de maintenir l'exclusion de toute activité forestière dans les zones protégées.

De plus, des groupes écologistes, dont Greenpeace et Nature Québec, ont promis d'alerter l'opinion internationale sur cette question. Hier, Jean Charest s'est toutefois montré peu inquiet d'une éventuelle campagne de ce genre.

### Les Catalans intéressés

À Barcelone, le premier ministre a une fois de plus repris sa présentation du Plan Nord devant des gens d'affaires catalans qui l'ont écouté avec intérêt parler des communautés autochtones, des richesses naturelles et des possibilités d'investissement. Quelque 150 personnes étaient au rendez-vous dans une salle du somptueux palais royal de Pedralbes alors qu'on en attendait 120.

En conférence de presse, le président de cette région semi-autonome, Artur Mas, a souligné que le Plan Nord représentait une «opportunité» pour les entreprises locales, qui sont confrontées à la crise économique, particulièrement éprouvante en Espagne. Considérée comme un moteur économique de l'Europe, la Catalogne est aujourd'hui profondément secouée par ce marasme. Le taux de chômage y atteint désormais 19 %, contre à peine 6 % en 2006.

La Presse canadienne

### INDÉPENDANCE

## Jean Charest refroidit l'ardeur des nationalistes catalans

SYLVAIN LAROCQUE

Barcelone, Espagne — Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a refroidi les ardeurs des nationalistes catalans, hier à Barcelone, en affirmant que les Québécois éprouvaient une «fatigue» à propos de la question nationale.

«Il y a chez nous, c'est mon constat, une fatigue du débat [national] comme tel», a-t-il déclaré en réponse à un journaliste catalan, reprenant des propos qu'il avait tenus plus tôt au quotidien *La Vanguardia*.

Selon lui, cette «lassitude» et «un désir de renouveau» expliquent en grande partie la déconfiture du Bloc québécois aux élections fédérales du 2 mai. M. Charest a toutefois tenu à préciser qu'«il y a et il y aura toujours des Québécois qui croient que l'avenir du Québec est à l'extérieur du Canada en créant un pays indépendant».

Alors qu'il est en perte de vitesse au Québec, le mouvement indépendantiste gagne en popularité en Catalogne depuis un an. Les déclarations de Jean Charest, même si elles ne font que reprendre une analyse largement partagée au Québec, ont donc eu un certain retentissement à Barcelone. Depuis longtemps, la région espagnole semi-autonome voit dans le Québec une source d'inspiration dans ses efforts visant à accroître ses pouvoirs.

L'an dernier, le Tribunal constitutionnel d'Espagne a invalidé certains des statuts de la Catalogne, qui avaient été convenus entre Madrid et Barcelone, notamment en matière fiscale. La décision a ulcéré les Catalans, qui ont réagi en tenant une manifestation monstre à Barcelone. Depuis, l'appui à l'indépendance est passé d'une dizaine de points dans les sondages à plus de 30 %.

### Expérience québécoise

Pendant la conférence de presse tenue hier en compagnie du président catalan, Artur Mas, toutes les questions ont porté sur la question nationale. Au pouvoir depuis l'automne dernier, M. Mas se dit personnellement en faveur de l'indépendance de la Catalogne, mais le projet ne fait pas partie du programme de son parti.

Quand on lui a demandé en quoi il s'inspirait de l'expérience des souverainistes québécois, il n'a pas répondu clairement, se contentant de rappeler ses deux grands objectifs politiques: obtenir de Madrid un transfert de l'assiette fiscale — un privilège dont bénéficient déjà le Pays basque et la Navarre —, ainsi que le droit de tenir un référendum sur l'avenir de la Catalogne.

Interrogé par un journaliste, Jean Charest a refusé de se prononcer directement sur la situation catalane. «Ce que vous vivez s'inscrit dans votre histoire, dans votre réalité, et c'est différent de ce que nous vivons au Québec, même si les rapprochements sont assez importants sur la langue et sur la culture», a-t-il dit, en rappelant que le Canada est l'une des fédérations les plus décentralisées au monde.

«Il existe, dans toute fédération, des tensions constantes entre le pouvoir central et le pouvoir des entités fédérées», a-t-il néanmoins admis.

La Presse canadienne

## LES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ SONT-ELLES SOLUBLES DANS LE DROIT À LA VIE PRIVÉE ?

**CIRCULATION INTERNATIONALE DE L'INFORMATION:**  
vers une intégration du droit à la vie privée et des technologies de sécurité

**17 et 18 octobre 2011**  
Laboratoire de cyberjustice  
3200, rue Jean-Brillant, local B-2215  
Université de Montréal

Inscrivez-vous sans tarder au [www.crdp.umontreal.ca](http://www.crdp.umontreal.ca)

apdcat  
Autoritat Catalana de Protecció de Dades

Faculté de droit

CÉRIUM  
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES

CRDP  
CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC

Barreau du Québec  
Formation reconnue

Université de Montréal

# Desjardins & metro

Desjardins & Cie

Metro et plus de 220 de ses marchands font confiance aux services automatisés de Desjardins.

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

[desjardins.com/entreprises](http://desjardins.com/entreprises)



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

## ACTUALITÉS

EN BREF

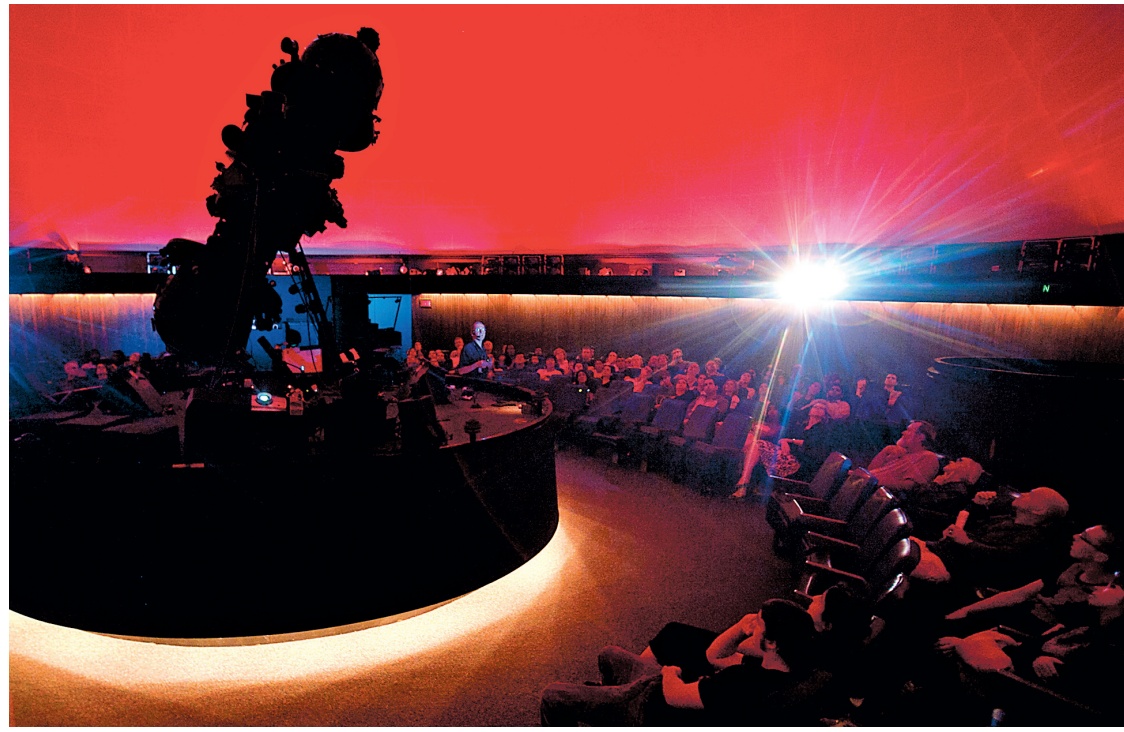
## Un satellite allemand quitte son orbite

L'agence allemande d'aérospatiale (DLR) a annoncé hier qu'un de ses satellites avait quitté son orbite et par conséquent s'écraserait sur Terre au cours des prochaines semaines. Ce satellite est équipé d'un télescope à rayons X (dénommé ROSAT) pesant au moins trois tonnes métriques qui a permis de faire plusieurs découvertes pendant les 21 années où il orbitait autour de la Terre. DLR affirme avoir perdu le contrôle du satellite en février dernier et prévoit que 30 morceaux d'un poids total de 1,6 tonne métrique «pourraient atteindre la surface de la Terre» vers la fin d'octobre ou le début de novembre. Selon les experts, il n'y a qu'une chance sur 2000 que la chute d'un de ces débris blesse une personne sur Terre. Il s'agit toutefois d'un risque un peu plus élevé — une chance sur 3200 selon la NASA — que celui qui s'est écrasé le 24 septembre dernier dans l'océan Pacifique. — *Le Devoir*

## Attention aux produits vitaminés

Les compléments vitaminés ont de plus en plus la cote. Mais de récentes études montrent que certains d'entre eux peuvent être plus nocifs que bénéfiques. Selon des chercheurs américains et finlandais, l'ingestion de produits vitaminés, de vitamines B6, d'acide folique, de fer, de magnésium, de zinc ou de cuivre par des femmes dans la soixantaine est associée à des risques accrus de mortalité. Selon les doses absorbées, le fer est apparu le plus dangereux d'entre eux. En revanche, le calcium était plutôt lié à une baisse de la mortalité. Une autre étude fait état d'une augmentation du risque de cancer de la prostate chez les hommes qui consomment de la vitamine E ou du sélénium. — *Le Devoir*

## UNE FIN ÉTOILÉE



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

**LE PLANÉTIARIUM DOW** a définitivement fermé ses portes hier après-midi, après 45 ans d'intenses activités de vulgarisation. Depuis le jour de son ouverture, en avril 1966, près de six millions de visiteurs ont pu poser un regard émerveillé, voire contemplatif, sur la voûte céleste et ses structures plus lointaines. Ce planétarium porte le nom de la brasserie Dow qui avait fait un don de 1 250 000 \$ pour sa construction. Le planétaire, simulateur mécanique qui permettait de projeter la voûte étoilée, les constellations et le mouvement des planètes sur le dôme du bâtiment, montrait des signes d'usure depuis plusieurs années. Les amateurs d'astronomie et d'astrophysique devront s'armer de patience, car l'érection du nouveau planétarium Rio Tinto Alcan parmi les autres Muséums nature de Montréal du site olympique ne fait que débiter et devrait être terminée dans 18 mois environ. Rendez-vous au printemps 2013.

## Le Web menace les câblodistributeurs

Toronto — Près de la moitié des Canadiens regardent des émissions ou des films sur le Web, et environ le tiers songent à mettre fin à leur abonnement télévisé.

Un coup de sonde mené auprès de Canadiens par la Cable and Telecommunications Association for Marketing, un groupe de pression nord-américain de défense de la câblodistribution, laisse entendre que la télévision traditionnelle occupe toujours le haut rang du visionnement dans le confort du foyer, bien qu'Internet commence à changer la donne.

Le groupe indique également que 48 % des sondés ont regardé une émission ou un film sur le Web récemment, tandis que 71 % de la tranche des 18-34 ans des personnes interrogées se décrivent comme des adeptes du Web en ce qui a trait aux émissions et aux films. Près des deux tiers de ces

internauts ont précisé qu'ils se servaient du site YouTube, et un peu plus de la moitié d'entre eux visitent les sites Internet de chaînes télévisées. 19 % ont quant à eux indiqué utiliser Netflix, et 9 % achètent des documents sur iTunes.

Environ le tiers ont affirmé avoir regardé une émission ou un film en ligne plus d'une fois par semaine, 23 % ne le font qu'une fois par semaine et 17 %, une fois par mois. Le sondage indique également que 93 % des répondants connaissaient du site de lecture Netflix, et 11 % en étaient membres.

Le sondage en ligne a été mené auprès de 2098 Canadiens, entre le 23 juin et le 6 juillet. Un échantillon probabiliste semblable présenterait une marge d'erreur de 2,2 points de pourcentage.

La Presse canadienne

SCIENCE

## Les ultraviolets peuvent indiquer la rigueur de l'hiver

PAULINE GRAVEL

L'intensité des rayons ultraviolets émis par le soleil permettrait de prédire le temps hivernal qui prévaudra dans l'hémisphère Nord selon une nouvelle étude parue dans la dernière édition du journal *Nature Geoscience*. On savait que le soleil présentait un cycle d'activité d'environ 11 ans qui se traduit par un accroissement suivi d'une diminution de l'intensité de son rayonnement durant cette période. Une équipe de chercheurs britanniques vient d'établir un lien entre ces variations du rayonnement ultraviolet et le climat hivernal dans certaines régions du globe.

Pour ce faire, Sarah Ineson du Met Office du Royaume-Uni et ses collègues de l'Imperial College de Londres et de l'Université d'Oxford ont analysé les données recueillies par le satellite Solar Radiation and Climate Experiment (SORCE) de la Nasa entre 2008 et 2010, une période durant laquelle l'activité solaire fut des plus calmes, mais qui fut marquée, d'une part, par des hivers plus rigoureux que la moyenne en Europe du Nord et dans une partie des États-Unis (où des aéroports ont dû fermer en raison d'intenses tempêtes de neige) et, d'autre part, par des saisons hivernales plus clémentes autour de la Méditerranée, au Canada et au Groenland. Ces données satellitaires leur ont révélé que la variation du rayonnement ultraviolet durant cette période fut près de cinq fois plus grande que celle qui avait été inférée à partir d'observations antérieures. Et lorsqu'ils

les ont introduites dans leur modèle informatique océano-atmosphérique du climat, ils ont trouvé qu'elles prédisaient exactement le temps qui fut observé dans l'hémisphère Nord.

Plus précisément, ils ont trouvé que lorsque l'activité solaire était réduite, moins de rayonnement UV était émis par le soleil et absorbé par l'ozone présent dans la haute atmosphère (ou stratosphère), laquelle demeurerait alors relativement froide. En glissant dans la basse atmosphère, cet air froid entraînerait une redistribution de la chaleur et induisait des vents qui apportaient du temps glacial et des tempêtes de neige sur le Nord de l'Europe et sur les États-Unis, et des températures plus douces sur le Canada et autour de la Méditerranée.

D'après ce modèle, les variations d'UV solaires auraient un impact strictement régional, sans influence notable sur la moyenne des températures au niveau de la planète entière.

Étant donné la régularité du cycle solaire de onze ans, cette découverte permettra de prédire les conditions hivernales des mois, voire des années, à l'avance dans ces régions particulières du globe, mais elle n'aura pas pour effet d'améliorer les prévisions météorologiques au jour le jour.

Si le modèle et les données satellitaires s'avèrent exacts, l'Europe du Nord et les États-Unis devraient connaître des hivers moins froids dans les prochaines années compte tenu du fait que l'activité solaire entreprend la phase croissante de son cycle.

Le Devoir  
Avec Reuters et AFP

## Un aller gratuit.

Faites deux aller-retour Montréal-Toronto entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 novembre, vous obtiendrez un aller gratuit vers la destination Porter de votre choix. De plus, vous accumulerez 4 000 points ViPorter par aller-retour. Adhérez à ViPorter à flyporter.com.

Réservation et voyage entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 novembre.

porter  
raffinée sur toute la ligne

OFFRE MONTRÉAL - TORONTO

Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 12 octobre.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.\*\*

TORONTO 18 par jour 132 \$*	HALIFAX 2 par jour 172 \$*	ST. JOHN'S 227 \$*	SAULT STE. MARIE 195 \$*	SUDBURY 175 \$*	THUNDER BAY 196 \$*	WINDSOR 175 \$*	BOSTON 236 \$*
CHICAGO 236 \$*	MYRTLE BEACH 296 \$*	NEW YORK 176 \$*	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.				

\* Réservez avant le 12 octobre 2011 pour vos trajets avant le 8 janvier 2012 et avant le 20 novembre dans le cas de Myrtle Beach. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

\*\* Ces tarifs ci-dessus aller simple en classe Fixe incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

## ACTUALITÉS

Des ratés  
outre-mer  
pour le  
BlackBerry

Londres — Un nombre important d'utilisateurs d'un téléphone BlackBerry ont été privés hier des services de messagerie et d'Internet en Europe, au Proche-Orient et en Afrique, ont rapporté les opérateurs de téléphonie mobile desservant les régions concernées.

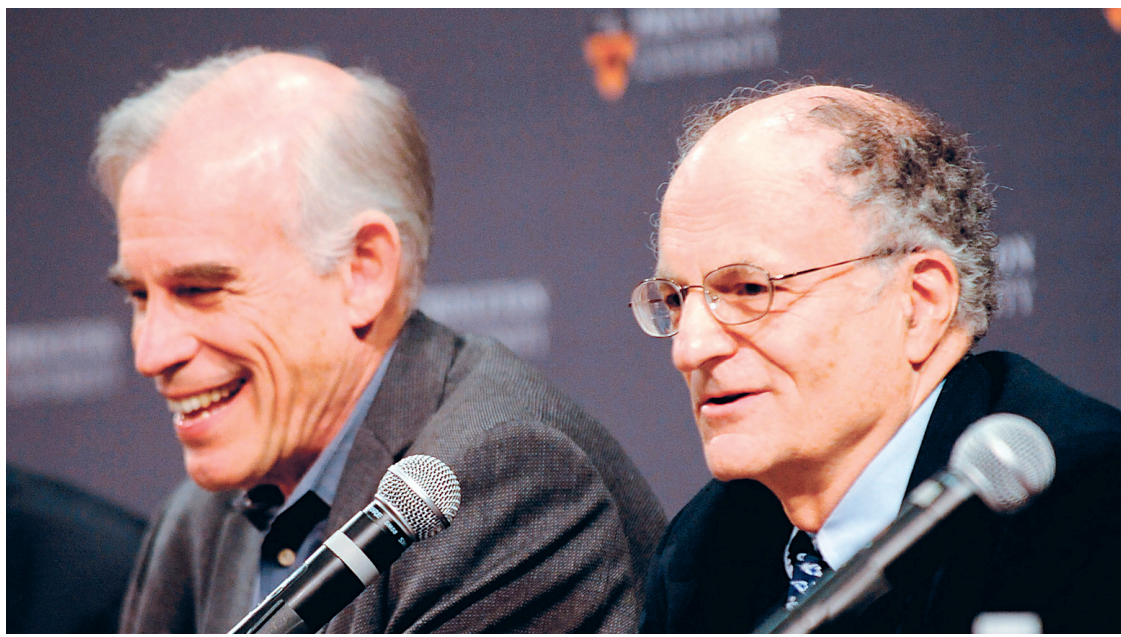
L'entreprise canadienne Research In Motion (RIM), concepteur du BlackBerry, a diffusé un bref communiqué indiquant seulement que certains clients «éprouvent des problèmes», mais des compagnies de télécommunications du Proche-Orient et de l'Europe ont rejeté la responsabilité sur RIM.

Khaled Hegazy, porte-parole de Vodafone en Égypte, a soutenu qu'un «problème avec les serveurs au Canada affecte le service» dans la région. Il faudra attendre encore quatre heures avant de résoudre le problème qui, selon lui, semble être apparu aux environs de 6h hier.

RIM s'est contentée d'indiquer, dans un courriel adressé à La Presse canadienne, que ses équipes «travaillent pour résoudre un problème qui touche présentement certains clients de BlackBerry» en Europe, au Proche-Orient et en Afrique. «Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvenient occasionné», y ajoute-t-on.

La panne survient alors que le codirigeant de RIM, Jim Balsillie, se trouve avec d'autres directeurs de l'entreprise à Dubaï pour le salon annuel d'électronique GITEC.

Associated Press



Les lauréats Christopher Sims et Thomas Sargent

Le Nobel d'économie est décerné  
à deux chercheurs américainsKARL RITTER ET  
MALIN RISING

Stockholm, Suède — Les Américains Thomas Sargent et Christopher Sims ont remporté le prix Nobel d'économie hier pour avoir mis en lumière le lien de cause à effet entre l'économie et les instruments de politique comme les taux d'intérêt et les dépenses publiques.

Tous deux âgés de 68 ans, ils ont développé chacun de leur côté dans les années 1970 et 1980 des méthodes pour permettre de savoir, par exemple, comment la croissance économique et l'inflation sont affectées par une augmentation temporaire des taux d'intérêt ou des baisses d'impôts. Les méthodes qu'ils ont développées sont devenues «des outils essentiels de l'analyse macroéconomique», souligne le comité Nobel.

Thomas Sargent enseigne à l'Université de New York tandis

que Christopher Sim enseigne à celle de Princeton.

L'annonce des lauréats en économie boucle la saison 2011 des Nobel. La cérémonie de remise des prix et du chèque de 10 millions de couronnes suédoises (environ 1,5 million canadien) versé pour chaque discipline aura lieu le 10 décembre — jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel en 1895 — à Stockholm, mis à part pour le prix Nobel de la paix, remis à Oslo.

En ce qui concerne les lauréats en économie, «Sargent nous a aidés à comprendre les effets des changements politiques systématiques et Sims s'est concentré sur la façon dont les chocs se propagent dans toute l'économie», résume l'Académie royale des sciences de Suède. Ils ont développé des modèles servant à mesure la façon parfois surprenante dont les gens réagissent à des changements de politique économique.

Thomas Sargent a montré comment «la macroéconomie structurelle» peut servir à analyser les changements permanents dans la politique économique, une méthode qui peut être appliquée à l'étude de la façon dont les ménages et entreprises ajustent leurs attentes en fonction des événements économiques.

Christopher Sims a mis au point une méthode basée sur le «vecteur autorégressif» (VAR) pour analyser l'impact sur l'économie de changements temporaires dans la politique économique ou d'autres facteurs comme une augmentation des taux d'intérêt, précise l'Académie.

Les chercheurs ont contribué aux modèles utilisés aujourd'hui par les gouvernements pour décider de réduire les déficits ou de dépenser plus afin de sortir l'économie de l'ornière.

Associated Press

## SYNDICALISATION

La CSN dénonce  
l'attitude de Couche-Tard

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Louis Roy, estime que le président d'Alimentation Couche-Tard devrait améliorer les conditions de travail de ceux et celles qui l'aident à faire progresser son portefeuille.

En entrevue à l'occasion de la tenue samedi d'une manifestation du Mouvement du 24 septembre, qui visait à inciter le gouvernement à déclencher une enquête publique dans l'industrie de la construction, M. Roy a dénoncé l'attitude de Couche-Tard à l'égard de la syndicalisation.

Selon de récentes données du magazine *Canadian Business*, au cours de la dernière année, le portefeuille d'Alain Bouchard a augmenté de 41,3 % à 720 millions de dollars, soit la plus forte croissance des fortunes québécoises pour cette période.

Si M. Roy se réjouit de cette croissance, il déplore qu'elle se soit effectuée au détriment des gens qui travaillent dans les dé-

panneurs et qui n'ont notamment pas de congé de maladie et aucune sécurité lorsqu'ils travaillent la nuit et qu'un vol survient.

Le président de la CSN croit que beaucoup d'employés de l'entreprise craignent de tenter de se syndiquer en raison de l'attitude de leur employeur.

Récemment, la Commission des relations du travail a rejeté la demande de la centrale syndicale, qui voulait qu'elle ordonne à Couche-Tard de rouvrir l'un de ses dépanneurs fermés. Il s'agissait de celui situé à l'angle des rues Jean-Talon et D'Iberville, à Montréal. Deux autres dépanneurs Couche-Tard ou un syndicat a été accrédité sont effectivement encore ouverts, l'un à Saint-Liboire et l'autre à Saint-Hubert. Selon M. Roy, plusieurs employés attendent de voir ce qui se passera dans ces dossiers avant d'entreprendre des campagnes de syndicalisation dans des succursales Couche-Tard.

La Presse canadienne

## EN BREF

Sinopec acquiert  
Daylight Energy  
pour 2,2 milliards

Calgary — Une division du géant chinois de la raffinerie Sinopec fera l'acquisition de la compagnie canadienne productrice de pétrole et de gaz naturel Daylight Energy pour la somme de 2,2 milliards. Sinopec International Petroleum Exploration and Production Corp. a indiqué dimanche qu'elle rachetait Daylight pour 10,08 \$ par action. Cela représente plus du double de la

valeur des actions de l'entreprise à la clôture du marché boursier de Toronto vendredi, à 4,59 \$ l'action. La transaction devra être approuvée par les actionnaires de Daylight, les détenteurs de titres et les autorités de régulation canadiennes avant de pouvoir être scellée d'ici la fin de l'année. Daylight Energy se spécialise dans l'exploration du pétrole brut et du gaz naturel liquide en Alberta et en Colombie-Britannique. L'entreprise a engendré des profits de plus de 45 millions de dollars l'an dernier sur ses revenus annuels de 656 millions. — La Presse canadienne

VOTRE MESSAGE  
A-T-IL ÉTÉ ENTENDU ?

Vos activités publiques marquent-elles l'opinion ?

Chaque jour, des décisions importantes se prennent et se fondent sur l'actualité.

Léger Marketing mesure quotidiennement la portée des nouvelles et établit le palmarès des nouvelles qui marquent l'opinion publique.

## Le Bulletin des nouvelles

Chaque jour, en fin de soirée, les Québécois vous informent des nouvelles qui les ont marqués.

Un complément indispensable à la revue de presse.

Un outil de première nécessité pour intervenir adéquatement sur la place publique.



**Léger**  
MARKETING  
STRATÉGIE  
CONSEIL

## SONDAGE QUOTIDIEN

- 400 répondants
- Palmarès des nouvelles
- Mesure de la portée des nouvelles
- Les sources d'information consultées
- Les profils sociodémographiques
- Rapport d'analyse hebdomadaire

Un produit de Léger Marketing conçu pour les décideurs et intervenants en affaires publiques, communications corporatives, organisationnelles ou institutionnelles.

Pour vous abonner : Éric Normandeau • Léger Marketing • Stratégie Conseil • 514 982-2464 • enormandeau@legermarketing.com

Cavalia

PREMIÈRE CE SOIR

# Odysséo

LA NOUVELLE AVENTURE



## ÉDITORIAL

## Prêtres pédophiles

## Encore le silence

Après des décennies d'omerté déshonorante, la Congrégation de Sainte-Croix convient d'une entente d'indemnisation des victimes d'agressions par des frères pédophiles. Les excuses qui accompagnent les 18 millions sont toutefois timides au regard des offenses perpétrées: les agresseurs demeurent protégés et les autorités religieuses ne reconnaissent pas qu'elles ont été complices des agressions en contribuant à les taire. Non, le silence n'est pas brisé.

L'

entente qui lie la Congrégation de Sainte-Croix et les victimes de prêtres pédophiles est historique, car c'est la première fois qu'un système d'indemnisation est mis en place pour tenter de dédommager les victimes d'agressions sexuelles commises au fil du temps, et longtemps niées. Mais c'est à peine si l'on égratigne le terrible régime de silence qui a entouré ces crimes. Le système d'autoprotection par lequel les ecclésiastiques se sont couverts entre eux, plutôt que de voler au secours d'innocentes victimes, n'est pas heurté par cette signature.

La réaction du père qui a lancé ce recours juridique témoigne des immenses manquements de l'accord. «La sincérité n'est pas là», déplore René Cornéliier père, en parlant des brèves excuses qui accompagnent l'annonce d'un fonds de 18 millions destiné aux victimes de prêtres du Collège Notre-Dame, du Collège de Saint-Césaire et de l'école de Saint-Eleuthère. Elles tiennent en une centaine de mots, dans lesquels on ne compte ni «sérvices sexuels», ni «prêtres pédophiles», ni non plus «autorités religieuses coupables par association». Qu'advient-il par exemple des prêtres pédophiles qui sont toujours sous la protection de la Congrégation?

René Cornéliier fils n'est plus là pour approuver cette entente. Il est décédé en 1994, après un combat contre le sida. L'année précédente, il avait toutefois brisé un mutisme de deux décennies en écrivant au Collège Notre-Dame pour dénoncer les sérvices dont il avait été victime au cours des années 1970. Les religieux minimisèrent sa sortie, priant sans doute pour qu'on l'étouffe.

C'est le long travail d'enquête de la *Gazette*, qui a mis la main sur les lettres écrites par un René Cornéliier décidé à tout faire pour corriger la situation, qui a alerté la famille. Elle ne savait rien du cauchemar qu'avait vécu le jeune René. Voilà un indice de l'ampleur du drame vécu par ces enfants: aujourd'hui adultes, ils sont sans doute encore des centaines à porter seuls leur terrible secret.

La résidue peut-être LA victoire camouflée derrière cette entente, qui doit encore passer sous l'œil d'un juge pour devenir exécutoire. Elle donnera sûrement à des victimes encore anonymes le courage qui leur manquait pour sortir de l'ombre, et à d'autres la force de replonger dans de troublants souvenirs afin de les dénoncer. Les scandales mis au jour depuis quelque temps au Québec — et partout sur la planète d'ailleurs — ont tous été étalés lorsque quelqu'un s'est levé pour briser l'odieux silence conservé par l'Église alors qu'en son âme et conscience, elle connaissait agresseurs et victimes, comme des enquêtes l'ont clairement démontré.

Il suffit de lire le contenu de l'entente, par lequel est établi un mécanisme d'indemnisation, pour saisir une mince parcelle de la détresse de ces victimes. Les sérvices sexuels y sont classés selon leur gravité, en six catégories, et sont croisés ensuite à quatre niveaux de préjudices définis en fonction de symptômes récurrents vécus des années après les événements. Il vaut la peine d'en énumérer quelques-uns pour mesurer la hauteur des crimes, et juger ensuite de la hauteur du repentir. Un ou plusieurs incidents de rapports sexuels oraux, de rapports sexuels avec pénétration — avec ou sans l'aide d'un ou de plusieurs objets — provoquant potentiellement des symptômes anxio-dépressifs sérvères tels que l'anxiété, la panique, l'énurésie, les idées suicidaires, l'incapacité au travail, les dysfonctions sexuelles, la dépendance à l'alcool ou la drogue, etc. Une victime correspondant à ce profil pourrait recevoir une indemnisation maximale de 250 000 \$.

Si le versement de ces sommes conduit à étouffer l'affaire, poursuivant en quelque sorte le régime de protection dans lequel ont cheminé tranquillement des criminels déguisés en saints hommes, cette entente prendra les allures d'une bien piètre victoire.

*machouinard@ledevoir.com*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

## CHAREST EN ESPAGNE POUR VENDRE SON PLAN NORD...



## L E T T R E S

## Le vote blanc: nature et fonction

J'ai été surprise, au début de la semaine, de lire que dans le cadre de la présidentielle qui approche en France, certains politiciens soulèvent le fait que le vote blanc (bulletins de vote nuls) devrait être rendu public. J'espère pour eux, Français, que cette idée fera son chemin et rendra la démocratie... plus démocratique, et qu'il en ira de même ici dans un proche avenir.

Que ce vote, déjà comptabilisé, soit tenu caché nourrit toutes sortes de mythes, comme celui qui veut que les abstentions expriment toutes un ras-le-bol des institutions politiques et de la politique elle-même qui, dit-on, devrait se faire se faire autrement (concept qui n'a rien de neuf, mais n'a jamais été défini nulle part). Or, l'abstention est un fourre-tout incluant des jeunes qui ne s'intéressent qu'au Net du chat, ou à celui ludique ou pornographique, aux adultes qui n'ont jamais eu d'intérêt pour la politique, à ceux qui méprisent la démocratie (anarchistes, etc.), sans oublier des «paresseux», qui répondent aux sondages, mais restent chez eux. Il en va tout autrement de celles et ceux qui prennent la peine de se déplacer pour annuler leur vote: il s'agit là d'un geste politique et démocratique, et l'inclure dans les résultats verrait un transfert significatif des uns aux autres. Ce qui illustre l'exposition a été celui d'indépendantistes qui, à Ottawa, ont annulé leur vote jusqu'à l'arrivée du Bloc, et d'autres encore qui ont continué à le faire. Il existe au provincial, au fédéral, et devrait être tenu en compte, exprimant soit que l'offre des partis ne vaut rien, ou que la campagne a été pourrie, comme en 2008 au

Québec, soit que le vote des citoyens est méprisé (rapport entre les résultats électoraux tangibles et les votes exprimés). Un tel virage ne peut que favoriser l'analyse des résultats et la démocratie.

Céline A. Massicotte  
Montréal, le 7 octobre 2011

## Gilles Vigneault, un pont pour le pays

Je viens d'écouter le dernier album de Gilles Vigneault: *Retrouailles II*, dans lequel notre poète a offert à nos meilleurs chanteurs québécois d'interpréter avec lui ses chansons.

C'était tout naturel, puisqu'il a toujours invité son public à chanter avec lui. Moi qui écoute et chante Vigneault depuis ses débuts, je dois avouer que j'ai été pris d'une grande émotion par ce géant qui n'en finit plus de nous surprendre de trouvailles en retrouvailles. La poésie de Vigneault, c'est «... pour traverser la rivière froide obscure de l'enfer...», qu'il nous a chanté dans *Il me reste un pays*. Pour fêter le 50e anniversaire de sa carrière, il ne pouvait trouver meilleur titre que *Retrouailles*. On y retrouve aussi Vigneault le poète de l'espoir d'un peuple: «... y en a qui ont pris 150 ans à faire leur pays et, nous, on voudrait faire ça dans 30 ans...», a-t-il dit en entrevue de promotion de son album à la radio. Vigneault est aussi un passeur de flambeau puisqu'il chante avec plusieurs générations et, par ce symbole, on peut penser qu'il en a fait plus à lui seul pour l'unité des Québécois que tous les politiciens actuels réunis. Dans un pays où l'insignifiance politique a discrédité la majorité des élus chargés de défendre notre peuple et nos droits: «Gilles Vigneault, vous êtes une référence de

fierté, de courage et de persévérance pour nous inciter à rester debout.»

Longue vie à vous, Monsieur Vigneault, car bien des Québécois ont un urgent besoin de renouer avec les valeurs que vous nous communiquez.

Alyre Potvin  
Fossambault-sur-le-Lac, le 6 octobre 2011

## Langues officielles: Canada 2, Vatican 4

Le Canada, avec ses deux langues officielles, l'anglais et le français, ne devrait pas être une tour de Babel pour un Québécois ou un Canadien, si nous nous comparons au Vatican, le plus petit pays du monde où résident un haut pourcentage de polyglottes pendant que, pour nous, le bilinguisme est généralement bien suffisant.

Les langues officielles de la Cité du Vatican sont:

-Le français pour la diplomatie du Saint-Siège. Le Vatican est enregistré comme État francophone auprès des organisations internationales.

-L'allemand pour l'armée du Vatican et les gardes suisses;

-L'italien pour l'État de la Cité du Vatican;

-Le latin pour l'Église catholique romaine et le Saint-Siège. C'est également la langue juridique du Vatican.

C'est un pays sans monnaie officielle qui accepte toutes les monnaies du monde. L'anglais n'y est pas une langue officielle; est-ce à cause de l'Angleterre protestante ou des Américains, trop matérialistes, ou est-ce parce que quatre langues officielles, c'est suffisant?

Gilles Bousquet  
Saint-Hyacinthe, le 6 octobre 2011

## LIBRE OPINION

## Des précisions qui s'imposent

DENISE AMYOT

Présidente-directrice générale de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

Il n'est pas malheureusement pas fréquent que *Le Devoir* s'intéresse à notre Musée, et permette-t-elle de vous exprimer notre étonnement quant au bref article de Mme Hélène Buzzetti, intitulé «Musée des sciences et de la technologie du Canada — Une exposition sur les sables bitumineux financée par le lobby», publié le 29 septembre dernier. L'article porte fâcheusement ombrage à la réputation de notre institution en laissant croire qu'une intervention de l'industrie pétrolière canadienne ait pu corrompre le contenu de notre exposition *Énergie: le pouvoir de choisir*.

Le titre de l'article est réducteur et trompeur. En effet, l'exposition porte sur toutes les sources d'énergie, non sur les sables bitumineux, et cette manchette induit le public en erreur sur les faits mêmes qui sont en cause. Peut-être *Le Devoir* trouverait-il un égal intérêt dans les enjeux soulevés par l'exposition sur les autres sources telles que le gaz de schiste, les filières nucléaire, solaire ou éolienne, et même l'hydroélectricité, pour n'en nommer que quelques-unes. Pour chacune des sources d'énergie présentées, les avantages et les défis sont documentés — les sables bitumineux n'ont pas bénéficié d'un traitement différent. Il n'appartient pas au Musée de promouvoir ou de dénoncer l'une ou l'autre des sources énergétiques. Ce choix appartient au public. Notre mission est de l'informer, particulièrement au regard des considérations scientifiques et techno-

logiques afférentes à ces secteurs, et nous croyons l'avoir fait selon les règles de l'art.

L'exposition invite également le visiteur à réfléchir sur ses propres choix énergétiques. Les Canadiens sont les plus grands consommateurs d'énergie au monde. Le public méconnaît souvent sa propre consommation et comment les considérations énergétiques sous-tendent toutes activités de la vie: travail, loisir, alimentation, etc. Nous interpellons les visiteurs sur ces enjeux énergétiques par des questionnaires interactifs, une «murale-Twitter», etc.

Le Musée est jaloux de sa réputation d'autonomie et de qualité dans ses contenus. Comme plusieurs institutions à but non lucratif et publiques, nous sollicitons la contribution du secteur privé pour mieux accomplir notre mission et offrir un service de qualité au public. Vous me permettrez même un parallèle avec le monde des médias, où le fait de devoir compter sur le secteur privé sous forme d'achats publicitaires, j'en suis sûr, ne remet pas en cause l'indépendance de la rédaction.

Le contenu de l'exposition a été préparé par nos propres conservateurs et validé par des experts indépendants externes et du milieu universitaire. Nous avons utilisé des artefacts technologiques et du matériel multimédia fourni par l'industrie afin de mieux illustrer notre exposition, mais non sans avoir préalablement jugé de sa pertinence et de la justesse du propos. Nos conservateurs sont prêts à défendre le contenu de cette exposition et croient qu'elle mérite mieux que le procès d'intention de cet article.

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence du commentaire de M. Steven Guilbeault,

d'Équiterre. Celui-ci jouit certes d'une grande notoriété, mais, à notre connaissance, il n'a pas visité l'exposition. Si cela devait être le cas, vous conviendrez avec moi que recourir à lui pour commenter l'exposition soulèverait une question digne d'intérêt. Quoi qu'il en soit, son commentaire nous enjoignant d'utiliser des allégories «plus impressionnantes» pour dénoncer les sables bitumineux démontre bien sa pauvre compréhension du rôle des musées et la polarisation des débats énergétiques qui prévalent au Canada. Ironiquement, par ailleurs, ce commentaire amène de l'eau à notre moulin, alors que M. Guilbeault nous reproche d'évoquer une réalité factuelle (dont il ne nie pas l'exactitude) et déplore, finalement, que nous n'ayons pas pris parti en y allant d'une image démagogique. Il fait la démonstration, en somme, de notre objectivité.

Le Musée a posé un geste audacieux en développant une exposition sur un sujet aussi controversé, mais par ailleurs d'intérêt public, et nous nous attendions à être critiqués de part et d'autre. Et nous le sommes. Nous espérons pouvoir collaborer avec *Le Devoir* afin de donner aux Canadiens des informations claires et factuelles sur les enjeux énergétiques qui s'annoncent.

## Réplique

Madame,

Il me semble que le public est en droit de se demander pourquoi l'information est présentée de la manière dont l'industrie pétrolière aime, comme par hasard, la présenter. Pourquoi, par exemple, écrire (ou affirmer, dans les portions audiovisuelles de l'exposition) que les sables bi-

tumineux sont «essentiels» à mesure que les sources traditionnelles de pétrole s'amenuisent? Il se trouve plusieurs critiques pour affirmer que cette source de pétrole est si polluante qu'elle ne devrait pas être exploitée du tout. Ce qualificatif n'est pas neutre.

Pourquoi avoir choisi de noyer les émissions de gaz à effet de serre de cette industrie albertaine dans le total mondial d'émissions, ce qui donne le pourcentage famélique de 0,1 %, alors qu'elles représentaient 6,5 % de toutes les émissions canadiennes en 2009?

Pourquoi avoir choisi d'affirmer que seulement 0,02 % de la forêt boréale de tout le Canada est dérangée par cette exploitation (autre chiffre peu affolant) plutôt que de dire que les transformations du paysage à Fort McMurray sont visibles de l'espace au même titre que la Grande Muraille de Chine?

Quant à l'eau toxique résiduelle de l'exploitation des sables bitumineux, je vous accorde qu'il n'était certes pas obligatoire, comme le suggère Steven Guilbeault d'Équiterre, d'utiliser l'image catastrophique des 160 000 piscines olympiques qu'elle pourrait remplir. Mais pourquoi avoir choisi de parler de la superficie des bassins de rétention plutôt que du volume d'eau qu'ils contiennent?

On peut faire dire bien des choses aux chiffres, et le public est en droit de savoir que ceux qui ont été retenus par votre musée ont systématiquement pour effet de dédramatiser l'impact environnemental de cette industrie.

Hélène Buzzetti

## IDÉES

Droit de faire flotter l'unifolié

## Des conséquences jusqu'au Québec ?

PIERRE-PAUL SÉNÉCHAL

Ex-conseiller du gouvernement du Québec en matière de politique d'identification visuelle

Dans les régimes fédéraux, les drapeaux, qu'ils revêtent ou non un caractère national, sont à la base de toutes les politiques d'identification visuelle (PIV) des entités ou États membres. Dans le contexte où des services gouvernementaux sont le plus souvent dispensés par plus d'un État, il convient en effet, pour faciliter le repérage des services par les citoyens usagers et pour éviter les confusions, de faire en sorte que chacune des administrations publiques soit clairement identifiable et sollicitée de façon non équivoque. Les drapeaux déployés devant les édifices gouvernementaux y trouvent donc là leur première raison logique.

C'est ainsi que le citoyen pourra faire la distinction de juridiction entre les bureaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec par rapport à ceux d'Agriculture Canada; même chose pour les bureaux de la Garde côtière (Canada) et ceux de la Société des traversiers (Québec). De même pour les bureaux de Postes Canada, des commissions scolaires, des écoles, des CLSC.

La politique d'identification visuelle de l'État québécois s'est imposée au fil des décennies et a été plus officiellement instaurée sous les gouvernements Lesage et Johnson. Selon une telle logique, lorsqu'un drapeau est déployé devant un édifice relevant d'une autorité gouvernementale, officiellement, c'est d'abord pour informer le citoyen de l'identité du gouvernement qui offre la prestation de services. L'article 1 du Règlement québécois sur le drapeau (L.R.Q., c. D-12.1) illustre bien cette réalité: «*A titre d'emblème national, le drapeau du Québec doit être déployé de façon officielle par une institution publique ou un établissement relevant de l'Administration gouvernementale afin d'identifier son appartenance à cette dernière.*»

Jusqu'en 1995, et le Canada et le Québec ont su respecter cette façon de faire, conscients que toute transgression à cet égard risquait inévitablement d'entraîner un phénomène appelé «guerre de drapeaux». C'est précisément ce qui s'est produit en janvier 2001, lorsque le fédéral a tenté d'imposer ses couleurs sur les immeubles de la Société des parcs du Québec (épisode dit des «chiffons rouges»).

## Appartenance à la nation

En dehors de cette logique d'identification des actions d'un État, l'utilisation d'un drapeau relève généralement de l'initiative du citoyen voulant faire état de sa fierté d'appartenance à la nation. Mais depuis 1995, l'État canadien éprouve des difficultés avec cette vision des choses. Il a fait du premier emblème canadien le principal fer de lance de sa construction identitaire: distribution massive et gratuite aux individus, surutilisation dans les domaines sportif et culturel subventionnés et commandités, utilisation outrancière dans les lieux publics (sur les plaines d'Abraham, le moindre cabanon de service est flanqué de son unifolié).

Le fleurdelisé fatigué, et de plus en plus à Ottawa, en raison du fait qu'il revêt un caractère de véritable drapeau national. Ce qu'il est effectivement, contrairement aux drapeaux provinciaux ailleurs au Canada. En dehors du Québec, l'unifolié a graduellement remplacé les bannières provinciales devant les écoles et devant une bonne partie des édifices administratifs ou infrastructures relevant des administrations provinciales.

Le court projet de loi privé (trois articles) pré-



SHAUN BEST REUTERS

L'unifolié pourrait-il faire de l'ombre au drapeau québécois, même devant les édifices relevant de l'État québécois?

senté par un député conservateur (John Carmichael), et que le gouvernement Harper vient de déposer au Parlement avec l'intention de le faire adopter à l'unanimité des partis, est-il au départ une banale initiative sans conséquences, comme on veut bien le prétendre (régler des problèmes de propriétaires de condos) ou bien pourrait-il, à terme, s'avérer un outil juridique pour nombre de fédéralistes purs et durs qui revendiquent depuis un bon moment que soient également déployées les couleurs canadiennes sur l'ensemble des immeubles de l'administration gouvernementale québécoise?

## Analyse légale indispensable

La question mérite d'être posée et d'être analysée sur le plan légal. Le contexte politique actuel se prête en effet à une telle offensive de la part du clan fédéral: le gouvernement Harper est majoritaire et semble avoir déclenché l'assaut final contre les prétentions du Québec en matière d'identité nationale. À Québec, Jean Charest a réintroduit l'unifolié au Salon rouge de l'Assemblée nationale, dans ses bureaux de premier ministre, de même que dans ceux des ministres et des députés libéraux, alors que tous ont pourtant mission d'être dédiés à la défense de la souveraineté de l'Assemblée nationale dans les compétences et prérogatives qui sont les siennes.

Le fait qu'aucune réaction n'ait encore émergé en provenance de Québec ne signifie en rien que ce projet de loi ne constitue pas une menace potentielle pour l'ensemble de la politique d'identification visuelle de l'État québécois. Un examen préliminaire de l'article 2 du texte de loi laisse en effet plutôt songeur et invite d'emblée à la prudence. On y stipule en effet que: «*It is prohibited for any person to prevent the displaying of the National Flag of Canada...*». Un vocabulaire, semble-t-il plus explicite que celui de la version française quant aux auteurs d'infractions pouvant

éventuellement être mis en cause («*nul ne peut empêcher quiconque de...*» dans la version française). On y induit en effet la notion de *person*.

Or, il faut savoir que les sociétés d'État, municipalités, commissions scolaires, CLSC, sont toutes et sans exception des personnes morales (*legal person*) au sens des lois canadiennes et québécoises. Quant à l'identité potentielle des «*quiconque*» requérant le déploiement du drapeau canadien sur ces agences ou organismes relevant de l'État québécois, pourra-t-on alors se référer soit à des travailleurs œuvrant au sein de ces dernières, soit à des membres de leur conseil d'administration, soit à des usagers des services? Si d'aventure un tribunal devait un jour statuer que tel est le cas, c'est toute la politique d'identification visuelle de l'État québécois qui serait alors mise en déroute.

## Vigilance accrue

La déclaration du 5 octobre du ministre du Patrimoine canadien, James Moore, sur le sujet ne fait qu'accroître ces appréhensions. Il ressort en effet de son explication que si les membres du Parlement canadien ne pourront arborer l'unifolié à leur fenêtre, ce n'est pas tant en raison du fait que le Parlement ne sera pas soumis aux dispositions de cette loi, mais plutôt parce que les parlementaires «*acceptent volontairement le consensus au sein du Bureau de régie interne sur la façon dont ils doivent fonctionner sur la colline parlementaire*» (QMI).

Il est donc essentiel que ce court projet de loi, tout inoffensif ou innocent qu'il puisse paraître de prime abord, soit examiné sous toutes ses coutures par les juristes du gouvernement du Québec. Il s'agit là d'une responsabilité à laquelle le gouvernement Charest ne saurait se dérober. En l'absence du Bloc québécois, l'opposition officielle à Québec doit participer à la veille et s'assurer que des réponses précises soient apportées.

Gaz de schiste

## Un retrait significatif de la France

MAXIME COMBES

Membre d'Attac France et de l'Aitec et engagé dans le projet Écho des Alternatives

Le gouvernement français vient d'annoncer avoir saisi «*le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) en vue de l'abrogation des trois permis suivants: Nant (détenu par la société Schuepbach), Villeneuve-de-Berg (Schuepbach) et Montélimar (groupe Total)*», effaçant ainsi la signature de Jean-Louis Borloo par laquelle ces permis avaient été attribués en mars 2010 dans l'opacité la plus totale.

C'est d'abord une victoire pour tous ceux qui se sont évertués à dévoiler l'ensemble des risques environnementaux, sanitaires et économiques que comporte l'extraction des gaz et huiles de schiste. En moins de neuf mois, des milliers de réunions publiques, tracts, panneaux d'information, communiqués, groupes Facebook, etc., ont été les supports d'un véritable mouvement d'éducation populaire et citoyen, se réappropriant un sujet jusqu'ici confisqué. L'abrogation des trois permis résulte de ce rapport de force construit dans la société.

C'est ensuite un désaveu cinglant pour tous ceux qui ont affirmé que l'exploitation des gaz et huiles de schiste ne posait pas de problèmes spécifiques. Ou bien qu'il était possible d'exploiter «*à la française*» sans engendrer les mêmes conséquences qu'aux États-Unis. Rappelons-nous qu'au printemps dernier, ministres et gouvernement ont été tentés par ce discours impudent soufflé par les industriels pour «*ne pas fermer définitivement la porte au gaz de schiste*». La porte vient de leur claquer sur les doigts.

## Camouflet au gouvernement

C'est aussi un véritable camouflet infligé à l'administration du ministère de l'Énergie. Lui demandant d'abroger des permis qu'il a étudiés, validés et soutenus, le gouvernement démontre par l'absurde que quelques hauts fonctionnaires du corps des mines ne doivent plus avoir la main sur la politique énergétique française. Et qu'à l'inverse, nous sommes collectivement en capacité de déterminer quelles doivent en être les grandes orientations.

C'est enfin l'occasion d'interpeller le gouvernement et sa ministre de l'Environnement:

■ 61 autres «*permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux*» restent valides; comme le montrent les dossiers de demande, nombre d'entre eux font appel à la fracturation hydraulique; ainsi en est-il des permis du bassin parisien visant l'exploration et l'exploitation d'huiles de schiste; le communiqué du gouvernement précise que les détenteurs de ces 61 permis «*n'ont pas prévu de rechercher des gaz et huiles de schiste ou y ont renoncé*» et ont pris «*l'engagement formel de ne pas recourir à la fracturation hydraulique*»; qu'attend donc le gouvernement pour abroger des permis dont les détenteurs se contredisent entre leur dossier de demande et le rapport qu'ils viennent de transmettre à l'administration à la suite du vote de la loi du 13 juillet 2011?

■ si la fracturation hydraulique est dangereuse et interdite en France, pourquoi ne le serait-elle pas en Europe? Quelle est la cohérence politique d'un président de la République dont le gouvernement abroge trois permis en France et promet à la Pologne de ne pas «*lui créer de difficultés sur les gaz de schiste*»? À quand un projet de directive européenne soutenue par le gouvernement français pour interdire la fracturation hydraulique en Europe?

■ le permis attribué à Total ayant été abrogé, pourquoi cette compagnie, dont le siège est situé en France, pourrait-elle poursuivre ses explorations et extractions de gaz de schiste dans d'autres coins de la planète, en Pologne, en Argentine et aux États-Unis ou encore en Chine? Si la fracturation hydraulique est nocive ici, ne l'est-elle pas ailleurs?

Première victoire, l'abrogation de ces trois permis en appelle d'autres. Œuvrant pour faire de l'énergie un bien commun de l'humanité, un mouvement pour une véritable transition énergétique s'est constitué en France. Il n'est pas près de s'arrêter. Laisser le gaz et le pétrole dans le sol, voilà une idée à creuser. Ici et ailleurs.

Cette opinion a été publiée sur Médiapart le 3 octobre 2011.

## Stratégie nationale de prévention du suicide

## Qu'est-ce que ça change pour Vincent ?

DAMMY DAMSTROM ALBACH

Présidente de l'Association canadienne pour la prévention du suicide

BRUNO MARCHAND

Directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide

Mardi dernier a eu lieu un vote important à la Chambre des communes. Sur une proposition du Parti libéral et de son chef intérimaire, Bob Rae, les députés ont adopté à la très grande majorité une motion exhortant le gouvernement à travailler à la mise sur pied et au financement d'une stratégie nationale de prévention du suicide.

C'est une bonne nouvelle. Mais qu'est-ce que cela signifie pour Vincent, qui s'est enlevé la vie à l'âge de 16 ans? Qu'est-ce que cela apporte à ses parents, à sa famille, aux amis qu'il a laissés dans le deuil le 14 décembre 2009?

L'histoire tragique de Vincent, dévoilée avec douleur et talent par son père, l'artiste Éric Godin, est également celle de 3600 familles ca-

nadiennes endeuillées chaque année par le suicide d'un enfant, d'un frère, d'une sœur, d'un parent ou d'un grand-parent. Au Québec seulement, 1068 personnes se sont suicidées en 2009.

En plus des drames familiaux qui entourent chacun de ces décès, ce sont autant de personnes dont nos communautés sont désormais privées, autant de richesses humaines perdues. Les députés qui ont voté ce mardi, en allant au-delà de la partisanerie politique, s'entendent pour dire que «*le suicide n'est pas qu'une tragédie personnelle, il constitue aussi un grave problème de santé publique et une priorité sur le plan politique*». Ils rejoignent ainsi l'Organisation mondiale de la santé qui définit le suicide comme un problème de santé publique énorme, mais en grande partie évitable. Le suicide de Vincent aurait pu être évité. Il aurait dû être évité.

## Des efforts à poursuivre

La recherche, qui a connu des avancées significatives au cours des dernières années, nous indique les pistes à suivre pour enrayer ce fléau. Grâce au travail acharné des acteurs de la pré-

vention du suicide et à l'engagement de plus en plus intense de la population, le taux de suicide a baissé de 34 % en 10 ans au Québec. La province a d'ailleurs été citée lors des débats ayant eu cours à la Chambre comme un exemple d'efficacité en prévention du suicide notamment chez les jeunes.

Toutefois, ce résultat ne peut nous satisfaire. Aujourd'hui, ils seront encore trois à faire un geste fatal au Québec, et dix au Canada. Le temps est compté, chaque jour qui passe appauvrit nos sociétés. Il y a urgence de se concerter, mais surtout d'agir.

Le vote de mardi est une étape importante vers un programme national qui touchera toutes les provinces et les territoires du Canada et qui inclura les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Pour Vincent, il est trop tard. Une stratégie nationale ne changera rien à son histoire ni à celle de ses proches. Mais pour les dix Vincent de ce jour et les 3600 autres de cette année, il faut agir immédiatement. Mesdames et messieurs les députés, il faut maintenant passer de la parole aux actes. Pour qu'il n'y ait plus jamais une seule histoire comme celle de Vincent.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Bloux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (communis internet); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Karl Rettino-Parazelli et Sophy Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Désjardis, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxime-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

# ACTUALITÉS

## WAPIKONI

SUITE DE LA PAGE 1

marque de reconnaissance par le ministère des Affaires étrangères et la Commission européenne. Elle s'efforce plutôt de combler un manque à gagner de près d'un demi-million de dollars.

«J'ai fait une présentation qui a eu beaucoup d'impact, qui a été très appréciée. Ça fait que le projet est connu à l'international», a affirmé Manon Barbeau, à l'occasion d'une entrevue téléphonique. Les représentants du Canada qui étaient là l'ont aussi connu un peu mieux. Ça sert aussi à ça. Plus on en parle, plus les gens découvrent l'envergure que ça a. Plus ils ont des chances d'être solidaires du projet», a-t-elle ajouté.

Manon Barbeau qualifie la situation de «paradoxe». «C'est ça qui est drôle. On va représenter le Canada, invité par le ministère des Affaires étrangères du Canada, devant l'Union européenne, alors que, d'un autre côté... [Service Canada nous coupe les vivres].»

Sans avertissement, RHDCC a opposé, au lendemain du scrutin du 2 mai, une fin de non-recevoir à une demande de subvention de 490 000 \$ de Wapikoni mobile, soit un montant équivalent à la moitié de son budget de fonctionnement, a révélé *Le Devoir* à la mi-juillet.

Les appels à la raison lancés notamment par l'opposition officielle, le gouvernement du Québec, les leaders des Premières Nations, ainsi que le dépôt d'une pétition signée par plus de 4000 personnes à la Chambre des communes, sont restés sans réponse.

Bien qu'elle fasse aujourd'hui une croix sur la subvention d'un demi-million, Manon Barbeau exhorte la ministre de RHDCC, Diane Finley, à délier

les cordons de sa bourse afin de financer quelques-unes des haltes prévues au calendrier 2011.

«On ne laissera pas tomber, c'est sûr. Ce qu'on aimerait, par exemple, c'est qu'elle nous donne au moins un petit montant, pour nous montrer sa bonne volonté, pendant qu'on cherche des alternatives», dit la fondatrice, directrice générale et productrice de Wapikoni mobile.

«Le Wapikoni mobile n'est pas mort!»

À quelques jours du premier lancement-bénéfice international, Manon Barbeau a tenu à remettre les pendules à l'heure sur le Wapikoni mobile. «Le Wapikoni n'est pas mort!», a-t-elle lancé hier au *Devoir*. Le studio ambulant de création audiovisuelle et musicale a pu s'arrêter dans sept communautés autochtones grâce au soutien financier d'une poignée de précieux partenaires en plus de poursuivre ses programmes de perfectionnement en musique et en prévention de la criminalité.

«Ce n'est pas tout le fédéral qui nous lâche, c'est un ministère en particulier», a souligné à grands traits Manon Barbeau. Par exemple, Santé Canada a accordé une aide financière permettant au Wapikoni mobile de faire quatre «escalas», soit une de plus que celles financées à l'origine par ce ministère. «Il y a une mine qui va fermer à Schéferville. Ils [les gens de Santé Canada] craignent l'impact sur les jeunes de Matimekosh et de Kawawachikamach. Comme ils craignent l'impact, ils souhaiteraient qu'on aille là-bas.»

De son côté, le Secrétariat aux affaires autochtones a subventionné «une partie de l'escalas» à La Romaine, tandis que la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, «a offert une escalas aux Micmacs».

Manon Barbeau travaille d'arrache-pied afin de «récupérer le plus d'escalas possible d'ici la fin de l'été prochain», alors que 12 haltes étaient prévues avant que le couperet de RHDCC ne tombe.

L'équipe du Wapikoni mobile tiendra, ce vendredi, son premier lancement-bénéfice international dans le cadre de la 40<sup>e</sup> édition du Festival du nouveau cinéma, qui s'échelonne du 12 au 23 octobre.

Une quinzaine de films seront projetés sur écran géant, au Cœur des sciences de l'UQAM, dont celui du musicien attikamek Sakay Ottawa, après quoi ils seront diffusés aux quatre coins de la planète. «Et ils vont sans doute recevoir des prix! Ils en ont déjà eu 47», a fait remarquer Manon Barbeau. Rappelons que Wapikoni mobile a permis à plus de 2000 jeunes autochtones au Québec de produire plus de 600 films et productions musicales dans les dernières huit années.

Pour leur part, Samian, Richard Séguin et Loco Locass convient la population à assister à un concert-bénéfice le mardi 29 novembre au Club Soda, qui sera précédé d'un encaissement où une œuvre de Marcel Barbeau, père de Manon, sera vendue au plus offrant.

«La population ne peut être qu'un appoint. Il faut qu'on cherche des solutions ailleurs», a indiqué Manon Barbeau. Celle-ci, qui doit réfléchir à un plan d'affaires — gracieuseté du Secrétariat aux Affaires autochtones —, effectue une opération séduction auprès de différentes fondations et de plusieurs acteurs du secteur privé. Le Wapikoni mobile a notamment courtoisé la Fondation Chagnon. Depuis, il croise les doigts.

L'équipe a également été encouragée à entrer en contact avec des compagnies intéressées le Plan Nord du gouvernement du Québec. C'est sûr que c'est incontournable. Il faut en même temps voir ce qui est profitable pour les jeunes des Premières Nations, en s'associant à des gens qui ne nuisent pas aux Premières Nations et à leur territoire.»

*Le Devoir*

## AUTEURS

SUITE DE LA PAGE 1

recevront plus obligatoirement de redevances pour l'usage de leurs œuvres.

Au Québec, c'est Copibec qui gère le système de redevances existant: l'organisme redistribue aux créateurs environ 11 millions annuellement. La moitié de cette somme provient de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), l'autre des différentes ententes avec les cégeps et le ministère de l'Éducation.

Tout le réseau est actuellement couvert par des ententes qui assurent aux créateurs un paiement pour l'utilisation de leurs œuvres. L'entente avec les cégeps vient d'être renouvelée, mais celle avec le ministère et les universités se termine en juin 2012. La CREPUQ a confirmé qu'elle s'attendait à ce que la prochaine entente soit moins onéreuse.

«Pour l'instant, c'est l'inconnu», dit Hélène Messier, directrice générale de Copibec. Les ententes peuvent être rouvertes, on ne sait pas si on aura la capacité de les renégocier et on ne connaît pas la portée des nouvelles dispositions de C-11. On a de bons appuis au Québec, le climat est plus favorable qu'ailleurs au Canada, mais nous sommes dorénavant à la merci de décisions des tribunaux.»

Québec c. Canada

Contrairement à Access Copyright, le pendant anglophone de la société de gestion québécoise, Copibec dispose de soutiens importants. La Fédération des commissions scolaires du Québec appuie par exemple la notion d'une utilisation payante des œuvres en classe. «Accepter le principe voulant que l'accessibilité aux œuvres soit synonyme de gratuité aurait pour effet de nier l'importance de la contribution des auteurs à l'éducation de nos enfants et de fragiliser le secteur de l'édition scolaire», indiquait la Fédération dans un mémoire commentant la précédente version de C-11.

Dans une lettre transmise en décembre 2010 à l'Association nationale des éditeurs de livres, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, réitérait pour sa part «clairement le désaccord du gouvernement envers l'élargissement de l'exception pédagogique proposé par le projet de loi».

Quant à la CREPUQ, Hélène Messier dit ne «pas savoir ce qu'ils vont faire». Le président-directeur général, Daniel Zizian, est prudent sur cette question. «On a toujours été favorables à la signature d'ententes, dit-il. Nous sommes ici à la fois des créateurs et des utilisateurs. Alors, on désire une entente, mais, forcément, elle devra tenir compte des nouvelles dispositions de la loi. Il faudra qu'elle reflète le fait qu'il y a maintenant une exception pour l'utilisation équitable en classe.»

Et cela veut dire qu'il y aura moins de redevances à payer, confirme M. Zizian. «On s'attend à des économies, oui, et c'est aux étudiants qu'elles profiteront», dit-il.

Mais la situation pourrait être pire. «Au Canada anglais, il y a une volonté claire de ne pas payer pour du contenu», dit Mme Messier. Cette volonté s'exprime notamment dans un recours qui sera entendu à la Cour suprême le 7 décembre: tous les ministères provinciaux de l'Éducation, à l'exception du Québec, soutiennent la démarche du ministère albertain de l'Éducation qui conteste les tarifs versés à Access Copyright pour la reproduction d'œuvres littéraires ou artistiques utilisées dans les établissements primaires et secondaires au pays.

Le projet de loi C-11 donne déjà en partie raison à l'Alberta, en accordant clairement le droit au milieu éducatif de revendiquer une utilisation gratuite des œuvres, pour autant qu'elle soit équitable. Mais la décision de la Cour suprême sera importante en ce sens où elle devrait justement baliser ce qu'est une utilisation équitable.

Reste que pour Copibec et le DAMIC, un regroupement de 14 associations professionnelles d'auteurs et de sociétés de gestion collective du droit d'auteur, l'affaire est toutefois entendue: il n'y a pas grand-chose «d'équitable» pour les auteurs dans C-11, affirme-t-on.

*Le Devoir*

## SOCIALISTES

SUITE DE LA PAGE 1

leur réponse, se réservera le droit d'ici dimanche d'en soutenir un ou de n'en soutenir aucun. «Les voix d'Arnaud Montebourg n'appartiennent à personne, a déclaré son directeur de campagne, Aquilino Morelle. Pas plus à François Hollande qu'à Martine Aubry, qui a l'air de considérer qu'elles iraient naturellement vers elle. Je veux rappeler ici très simplement qu'elle était jusqu'il y a peu le principal soutien de Dominique Strauss-Kahn [...] il y a meilleur gage d'ancrage à gauche que ce soutien.»

Prônant la mise sous tutelle des banques et un certain protectionnisme européen, Montebourg a fait campagne en répétant qu'il était le seul candidat à avoir voté non en 2005 au référendum sur la Constitution européenne. Il a aussi été l'un des principaux défenseurs de cette primaire contre les «éléphants» du parti. Le camp Aubry a multiplié les appels du pied à son égard. Mais Montebourg a déjà eu maille à partir avec l'ancienne première secrétaire à cause des soupçons de corruption pesant sur le sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini.

L'entre-deux-tours est commencé

Les manœuvres de l'entre-deux-tours sont déjà bien engagées. Dimanche, François Hollande s'est positionné comme le «candidat du changement», alors que Martine Aubry répétait que «face à la droite dure, il faut une gauche dure», Manuel Valls (6 %) a déjà annoncé son soutien à François Hollande. Quant à Ségolène Royal, elle a rencontré



Arnaud Montebourg célèbre dimanche au bar La Bellevilloise, à Paris, son succès au premier tour de la primaire socialiste. Il a causé la surprise en récoltant 17 % des voix, et ses électeurs pourraient faire la différence au second tour.

hier Martine Aubry. Le débat télévisé prévu demain entre les finalistes pourrait jouer un rôle déterminant.

Quels que soient les ralliements qui pourront s'opérer d'ici dimanche, il n'est pas certain que les électeurs suivent les consignes du candidat choisi au premier tour. Personne ne sait non plus si le second tour mobilisera autant ou plus d'électeurs. Les amis de Martine Aubry «pensent qu'ils sont dans un congrès, a déclaré François Hollande. Moi, je ne suis pas dans une stratégie de négociation où [...] on partage les places».

À droite, le succès de cette primaire cause un malaise. Le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, a estimé que «seuls quatre Français sur cent» étaient allés voter, ce qui lui a valu d'être qualifié par la presse de «mauvais joueur». De nombreux dirigeants de l'UMP, comme le premier ministre, François Fillon, et l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ont cependant reconnu que l'UMP devrait tenter l'exercice à la présidentielle de 2017. Le quotidien *Le Monde* rappelle que, sans atteindre la partici-

pation des primaires américaines (9 % des électeurs inscrits), celle de dimanche pouvait s'y comparer (6 %). En 2010, Xavier Bertrand, alors secrétaire général de l'UMP, avait d'ailleurs affirmé que «pour 2012, le candidat à la présidentielle serait choisi par les militants et quel que soit le statut du candidat, qu'il soit ancien président ou pas». Une promesse qui a peu de chances d'être tenue.

Correspondant du Devoir à Paris

## MUSÉE

SUITE DE LA PAGE 1

pas l'effrayer. «J'embrasse plus large», dit-elle simplement.

Line Ouellet se montre discrète quant aux projets qu'elle aimerait mettre en avant, quant à la couleur qui distinguera son mandat.

«On a des corpus dans toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel. Je veux continuer à développer ces collections, parce qu'une collection qui arrive est une collection qui meurt.»

Il n'y aura pas non plus de director's statement, contrairement à Esther Trépanier qui, à son arrivée en 2008, avait fait un geste fort sur l'art au féminin. «Mon statement, dit la nouvelle directrice, sera l'ouverture du pavillon.»

Line Ouellet est entrée au MNBAQ en 1999. Elle n'aura occupé qu'un seul poste, celui de directrice des expositions, sorte de numéro deux du Musée. Un travail de l'ombre, mais pas transparent. Sous ses responsabilités, le musée a multiplié les échanges avec la France et fait une plus grande place à l'art contemporain.

C'est John Porter, directeur de 1993 à 2008, qui a recruté Line Ouellet, alors au Musée de la civilisation. Considérée dès lors comme sa protégée, celle-ci assure avoir appris de «tous les directeurs avec qui [elle a] travaillé», tant Roland Arpin, Claire Simard et Michel Côté, dans l'établissement du Vieux-Québec, qu'Esther Trépanier, de qui elle retient la grande passion. Diplomate, la dame.

«Quand on arrive à un poste comme celui-là, dit-elle, on n'arrive pas seul. On arrive avec un héritage.»

Le nouveau musée

Line Ouellet prend la direction du MNBAQ alors que l'on commence tout juste à lancer le chantier du nouveau pavillon, un bâtiment audacieux signé Rem Koolhaas, le starchitecte néerlandais. Un moment «extrêmement important», croit-elle, puisque tout le contenu reste à définir. D'où l'idée d'y poser son empreinte.

C'est l'occasion de «se réfléchir dans cinq, dix, vingt ans». De se demander «où on veut aller?», et par quels moyens. Les réponses demeurent encore inconnues, le MNBAQ ayant choisi la voie de la consultation, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses murs.

«L'enjeu d'un tel agrandissement est de faire un

véritable complexe muséal», estime la directrice générale. Un complexe qui croisera l'art, l'architecture et la nature et qui permettra au MNBAQ de se rapprocher davantage de la population.

«Le nouveau pavillon nous ouvre une fenêtre dans le quartier. Il nous permettra de créer un réel impact sur notre environnement. C'est un effet de levier que je veux provoquer dans toute la ville.»

Aucun projet concret n'est sur les rails. Pas question, du moins, pour Line Ouellet de dire de quoi sera fait ce nouveau musée, son musée. Tout au plus dira-t-elle que le design, secteur discret jusque-là à Québec, aura sa salle. Et que la mode, chère à Esther Trépanier, disparaîtra après une dernière exposition de l'ex-directrice.

Le MNBAQ de Line Ouellet gardera sa mission québécoise, avec des visées hors frontières, tel qu'on le voit depuis quinze ans.

«Le directeur d'un musée d'État, même si son terrain c'est le Québec, son inspiration et ses collaborateurs sont à l'étranger. Mon équivalent, ce sont le Whitney Museum, le Tate Britain. Voir comment eux positionnent leurs pratiques nationales est très inspirant.»

Si l'avenir reste ouvert, certains diront nébuleux, c'est parce que Line Ouellet prétend vouloir

avant tout refaire une équipe, décimée par plusieurs départs depuis quelque temps. Deux postes importants restent à pourvoir, dont celui à la «médiation et à la programmation culturelle».

Et en janvier, confie la muséologue, «on se mettra ensemble pour formuler le redéploiement de la collection et la programmation d'ouverture».

Le défi, elle le sait, demeure entier. Elle ne l'avouera pas, mais il est clair que le MNBAQ ne peut pas faire les choses à moitié: le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) vient de placer la barre très haut avec un agrandissement du même ordre.

Line Ouellet admet être sortie «absolument ravie» de sa visite du nouveau pavillon d'art canadien du MBAM. Pour elle, pas question de craindre une prétendue compétition.

«Je suis convaincue qu'un restaurant sur une rue ne fonctionnera pas trop bien, alors que s'il y en a trois, ça fonctionnera. Ça prend beaucoup de joueurs qui défendent les mêmes idées, ça prend beaucoup à présenter l'art du Québec. Chacun contribue pierre après pierre à le mettre en valeur.»

La plus grosse pierre, cependant, c'est à Québec que Line Ouellet voudrait la voir.

Collaborateur du Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Bureau de Québec 418-643-1541

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390